

Association cantine et garderie scolaire Menthonnex en Bornes

Aux parents des enfants
Fréquentant la garderie et/ou la cantine

Menthonnex, le 1er juin 2016

Madame, Monsieur,

Afin que la rentrée prochaine se déroule dans les meilleures conditions possibles nous vous demandons de nous annoncer les jours où votre enfant fréquentera la cantine ou la garderie l'année prochaine au moyen du formulaire joint. Ce document est à nous renvoyer à l'adresse de la Mairie de Mentonnex. Vous pourrez également l'utiliser en cours d'année, en cas de changement dans votre organisation personnelle mensuelle ou définitive. Le formulaire est disponible à la mairie.

La garderie assure la prise en charge des enfants tous les matins de 7h30 à 8h30. Durant les temps d'activités périscolaires (TAP), chaque jour de 15h45 à 16h30, des activités seront proposées aux enfants ainsi qu'un goûter. Dès 16h30, la garderie assurera la prise en charge des enfants jusqu'à 18h30. Des ateliers seront proposés chaque jour de 16h30 à 17h30. Nous vous communiquerons après la rentrée le programme de ces ateliers.

Le tarif de la garderie (1,5€ par demi-heure) est inchangé et inclus la participation éventuelle des enfants à un atelier. Le tarif du repas, reste fixé à 4,70€. Les repas sont préparés et livrés par « Mille et un repas ». Cette entreprise mène une politique d'achat favorisant les circuits courts et les produits frais et biologiques. Les menus sont élaborés en tenant compte du rythme des saisons afin de favoriser une alimentation saine et équilibrée.

Vous recevrez chaque début de mois une facture pour la prise en charge de votre enfant le mois précédent. Nous vous remercions d'effectuer le paiement rapidement, par chèque ou virement sur le compte bancaire de l'association.

Le développement des activités de la cantine et de la garderie reste assuré par l'association qui bénéficie de l'appui notamment financier de la Commune. Cet appui permet ainsi de ne pas faire supporter par les parents la totalité du coût financier des activités.

Les différents courriers sont à adresser ou à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie de Mentonnex en Bornes. Merci de ne pas utiliser celle de l'école.

Nous vous rappelons que les modifications ponctuelles doivent être communiquées par écrit de préférence. En cas d'urgence vous pouvez atteindre le personnel de la garderie et de la cantine au 04 50 51 61 68.

Nous restons à votre disposition pour répondre aux différentes questions que vous pourriez vous poser concernant la cantine et la garderie et espérons que ces activités puissent répondre à vos attentes et permettre à votre enfant de passer des moments agréables.

Nous vous adressons Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour l'Association

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. SAILLANT', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bernard SAILLANT
Président

A retourner à la Mairie de Menthonnex

Association cantine et garderie scolaire Menthonnex en Bornes

Nom de l'enfant
Prénom de l'enfant
Prénom de l'enfant

Classe
Personne à prévenir en cas de besoin
Nom
Prénom
Téléphone

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher mon enfant :
Nom
Prénom
Téléphone

Adresse mail du responsable de l'enfant :

Cantine

Mon(mes) enfant(s) sera (seront) présents à la cantine les jours suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Garderie

Mon(mes) enfant(s) sera (seront) présent(s) à la garderie les jours suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Selon l'horaire :

Matin

De 7h30 à 8h30	
De 8h à 8h30	

Soir

De 16h30 à 17h	
De 16h30 à 17h30	
De 16h30 à 18h	
De 16h30 à 18h30	

Date

Signature

